



# Collège

# Le Portail Rouge



## Bienvenue à vous

Chers parents d'élèves et chers élèves, soyez les bienvenus dans notre collège. L'établissement accueille actuellement 592 élèves répartis en 21 classes.

## La réussite de chaque élève

Tous les professeurs et les adultes sont mobilisés pour que chaque élève soit placé dans les meilleures conditions pour apprendre et réussir aux côtés de ses camarades.

## Disciplines Enseignées

### Dès la 6<sup>ème</sup> :

- Français
- Mathématiques
- Histoire-Géographie et enseignement moral et civique
- Physique-Chimie,
- Sciences et vie de la Terre
- Arts Plastiques
- Education Physique et Sportive
- Education musicale
- Devoirs Faits

### A partir de la 5<sup>ème</sup> :

- Allemand, Espagnol ou Italien

### Les enseignements

#### complémentaires facultatifs

#### (options) :

- Parcours Linguistique International de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>
- **Section Internationale à partir de la 6<sup>e</sup>**
- Bilingue Allemand-Anglais en 6<sup>ème</sup>
- L.C.A (Langues et Cultures de l'Antiquité) dès la 5<sup>ème</sup>

## Collège 3.0

Le collège bénéficie du dispositif « Cybercollège », Environnement Numérique de Travail (ENT) proposé par le Département de la Loire et le logiciel PRONOTE :

Les parents comme les élèves peuvent accéder à tout moment au cahier de texte, aux résultats scolaires et à diverses informations.

-----  
- Le recours à deux salles informatiques et des tablettes numériques permettent de :

- développer les compétences en maîtrise de la langue,
- développer des attitudes de réflexion critique, de recherche et d'initiative.
- développer des compétences numériques

# Une offre linguistique diversifiée au Collège Le Portail Rouge

## La SECTION INTERNATIONALE Américaine



Les sections internationales peuvent accueillir des élèves français et étrangers. Elles ont trois objectifs :

- Faciliter l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans le système scolaire français et leur éventuel retour dans leur système d'origine ;
- Permettre aux élèves français de pratiquer une langue étrangère de manière approfondie ;
- Favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés.

### Particularités des sections internationales :

- **5.5 heures d'enseignement en langue vivante :**
  - **Lettres Étrangères : 4 heures d'anglais en plus des 4 heures réglementaires ;**
  - **Une discipline non linguistique (DNL) : l'Histoire-Géographie-EMC est enseignée pour moitié en français et pour moitié en anglais, soit 1,5 heure en anglais.**
- **Diplôme National du Brevet, option Internationale :**

Les élèves des classes de 3<sup>ème</sup> des Sections Internationales peuvent se présenter à la "série collège, option Internationale" du DNB
- **Conditions d'admission :**
  - La Section Internationale s'adresse à tous les élèves de CM2 du département de la Loire motivés par l'apprentissage des langues et la découverte de cultures et civilisations étrangères :
    - **Élèves du secteur, public ou privé**
    - **Élèves hors secteur. L'inscription est alors dérogatoire**
  - **Recrutement sur dossier (à retourner au collège avant le 04/04/2024) et entretien de motivation**

## P.L.I. - PARCOURS LINGUISTIQUE INTERNATIONAL EN CM1/CM2 PUIS 4<sup>è</sup> ET 3<sup>è</sup>

Le P.L.I. permet à nos élèves d'avoir un renforcement linguistique et culturel destiné à développer la capacité de communication des élèves en langue étrangère.

**Le P.L.I. débute au CM1** pour certaines écoles et propose aux élèves de CM1/CM2 de pratiquer **2h d'anglais par semaine au collège les mercredis matin.**

## Bilangue Allemand-Anglais en 6<sup>e</sup> – 1 h / semaine

### Cette option a pour objectifs de :

- Permettre aux élèves d'accéder aux parcours ambitieux que sont les **sections européennes et Abibac** du Lycée Honoré d'Urfé
- Renforcer le lien avec l'**établissement partenaire à Leipzig** (Allemagne) proposant l'enseignement du français dès la 6<sup>e</sup>, ce partenariat rentrant dans notre **label Euroscol**
- Donner à la **Certification en Langue Allemande** (délivrée par le Ministère de l'Education Allemand, et gratuite) toute sa pertinence pour des élèves apprenant l'allemand dès la 6<sup>e</sup>.
- Accéder à des subventions de projets ambitieux, uniquement accessibles à des établissements proposant un enseignement approfondi de l'allemand (projet In de L'Ofaj)



**Ces 3 options ne sont pas cumulatives !!**

# Les « PLUS » du Collège Le Portail Rouge

## L.C.A.

### LANGUES ET CULTURE DE L'ANTIQUITE



*A partir de la 5<sup>ème</sup>*

*1h /sem en 5<sup>e</sup> – 2h /sem en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>*

L'option LCA, le Latin, favorise l'acquisition d'une culture commune et contribue à mieux comprendre les racines de notre propre langue.

Loin de l'élitisme, c'est un outil pour tous les élèves curieux. L'excellence des résultats n'est plus, depuis longtemps, le critère de sélection pour s'inscrire à cette option qui n'a eu de cesse, grâce au travail de notre professeur, de s'ouvrir à tous les élèves.

## La CHORALE

*Tous Niveaux - 1h / semaine*



Le professeur de musique ouvre la chorale aux élèves du collège volontaires désireux de faire ensemble du chant, de travailler ensemble autour d'un même projet. Ce travail s'articule autour d'un répertoire varié, d'un travail polyphonique, d'un apprentissage pas à pas. Les chants choisis sont extraits du répertoire français ou international ; ils sont chantés à une ou plusieurs voix, ce qui demande à chacun de la rigueur et de la discipline.

## AIDER LES ELEVES À RÉUSSIR

*Le collège dispose de plusieurs leviers d'aide aux élèves :*

### ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Dès la 6<sup>ème</sup>, tous les enfants bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans plusieurs disciplines.

### Aide aux devoirs

Grâce au dispositif « devoirs faits », votre enfant, pourra bénéficier d'un temps d'étude accompagnée gratuit au sein du collège pour faire ses devoirs.

L'objectif est d'offrir un cadre bienveillant, approprié et favorable à la progression, la réussite et l'autonomie des élèves.

### PPRE- Programme Personnalisé De Réussite Educative

En cas de difficultés persistantes, l'équipe pourra proposer un PPRE à votre enfant. Il s'agit un dispositif regroupant plusieurs actions ainsi qu'un suivi individuel.

### PAP – Plan d'Accompagnement Personnalisé

Les élèves dont les difficultés scolaires sont la conséquence d'un trouble des apprentissages peuvent bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé.

### APS Fluence – élèves en difficulté de lecture

### Deux dispositifs d'inclusion des élèves en situation de handicap (U.L.I.S.)

*Tous ces dispositifs permettent de mieux prendre en compte et mieux gérer l'hétérogénéité des élèves.*

## Le CDI

Le **C.D.I.** est un **Centre de Documentation et d'Information** qui regroupe de la documentation (revues, dictionnaires, encyclopédies...) et qui permet d'accéder à l'information (périodiques, internet...).

**L'élève est invité à venir au CDI pour plusieurs raisons :**

- Pour lire en toute tranquillité : des **magazines**, des **BD**, des **mangas**, des **fiction** des **livres documentaires**.
- Pour choisir un livre, l'emprunter ou le rendre
- Pour faire des recherches



## Le Conseil de vie Collégienne (CVC)

Le conseil de vie collégienne (CVC) est une instance de représentation des élèves. Il favorise l'expression des collégiens et contribue à l'apprentissage de la citoyenneté.

Le CVC agit dans le respect des valeurs de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité. Le principe de laïcité garantit la liberté d'expression de chacun et le respect de l'intérêt général.

Le CVC est une instance consultative qui permet aux élèves de :

- dialoguer, échanger, débattre sur les questions relatives au collège ;
- faire des propositions pour améliorer la vie au collège ;
- concevoir, choisir et mener des projets dans l'intérêt de tous les élèves.

13 élèves sont élus délégués. Avant les élections, les candidats devront réaliser une affiche de campagne électorale avec une profession de foi où ils présentent leur programme et leurs idées.

### ADMINISTRATION :

**PRINCIPALE :** Mme ROY

**PRINCIPALE ADJOINTE :** Mme BUESA

**ADJOINT-GESTIONNAIRE :** Mme CAUC

**CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION :** Mme DEBOMY

### PERSONNELS :

- 41 enseignants, 1 professeur-documentaliste,

- 8 personnels de vie scolaire

- 1 infirmière scolaire, 1 assistante sociale et 1 psychologue de l'Education nationale

- 2 secrétaires

- 8 agents de service et d'entretien

### EFFECTIFS (rentrée 2023) :

**575 élèves répartis comme suit :**

5 classes 6<sup>ème</sup> / 5 classes 5<sup>ème</sup>

5 classes 4<sup>ème</sup> / 5 classes de 3<sup>ème</sup>

2 dispositifs d'inclusion des élèves en situation de handicap (U.L.I.S.)

## ASSOCIATION SPORTIVE

### L'ASSOCIATION SPORTIVE (U.N.S.S.)

L'association sportive fonctionne les mercredis après-midi et propose à ses adhérents diverses activités sportives.

### TENNIS DE TABLE, BADMINTON VOLLEY-BALL...

Entraînements tout au long de l'année et compétitions dès le 2<sup>ème</sup> trimestre.

Rencontres avec les autres établissements du secteur, puis, si les résultats sont bons, possibilité de se qualifier pour des championnats départementaux, académiques, voire nationaux.